



Justificatif de parution

annonce parue le 22-02-2024 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

**GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON**

RG N° 23/03326

N° Portalis DB3F-W-B7H-JTEW

En date du 20 Février 2024 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture de sauvegarde judiciaire dans l'affaire :

LA FACTORY // FABRIQUE D'ART VIVANT

19 place Crillon

84000 AVIGNON

Mandataire judiciaire : Me Simon LAURE – Mandataire Judiciaire 23 Rue de la Banasterie 84000 AVIGNON

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du REPRÉSENTANT
DES CREANCIERS

3955632

Publié le 22/02/2024

